

En dix ans, deux fois plus d'enfants instruits à domicile

En 2008, on dénombrait 502 enfants instruits à la maison. Ils étaient 1 044 au cours de l'année scolaire écoulée.

En l'espace de dix ans, le nombre d'enfants instruits par leurs parents à domicile a doublé en Fédération Wallonie-Bruxelles, selon des chiffres publiés lundi par l'administration de l'enseignement.

En 2008, on avait dénombré 502 enfants instruits à la maison, contre 1 044 au cours de l'année scolaire qui vient de s'achever. En progression, le phénomène reste toutefois très marginal à l'aune d'une population scolaire de quelque 900 000 enfants à Bruxelles et en Wallonie. Selon l'administration, la hausse du nombre d'en-

fants instruits à domicile constatée entre 2008 et 2013 s'explique pour l'essentiel par l'amélioration du contrôle du respect de l'obligation scolaire. Plusieurs enfants étaient alors éduqués à la maison sans que leurs parents en aient fait la déclaration.

Pas plus d'une année scolaire

Entre 2013 et 2017, le nombre d'enfants formés à la maison est resté stable avant de connaître une hausse de plus de 10 % l'année écoulée.

Selon l'administration, ce choix d'enseignement à domicile n'excède pas une année scolaire pour près de la moitié des enfants concernés. Parmi les enfants suivant l'enseignement à domicile, on observe que la part de filles et de garçons est à peu près égale.

La proportion des enfants en âge d'enseignement primaire et de ceux en âge d'enseignement secondaire est de l'ordre de respectivement 55 et 45 %. ■